

# LAMPERTSLOCH

## Bulletin municipal

Juillet 2026



### Édito

#### Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début de mandat, je m'adresse à vous comme élue mais aussi en tant que femme profondément attachée à notre village. Chaque jour, je mesure la chance que j'ai de pouvoir agir à vos côtés, de vous rencontrer, de vous écouter, de partager vos préoccupations comme vos joies. Ce lien direct avec vous est ce qui donne du sens à mon engagement.

#### Un remerciement appuyé à notre maire !

Je souhaite exprimer ici ma profonde gratitude envers notre maire, qui a fait le choix d'accorder une confiance pleine et entière à son conseil municipal. Cette confiance se traduit dans la manière dont il nous associe aux décisions, dans l'écoute qu'il porte à chacune et chacun, et dans la volonté de travailler collectivement pour le bien de Lampertsloch.

Je tiens également à le remercier plus particulièrement pour la confiance qu'il a accordée aux femmes de l'équipe municipale en nommant deux adjointes. Ce geste n'est pas seulement symbolique : il affirme que les compétences, l'engagement et la légitimité des femmes ont toute leur place dans la gouvernance de notre commune. C'est un choix fort, moderne, et profondément aligné avec les valeurs que nous portons.

Depuis notre élection au mois de mars 2026, nous avançons avec une conviction forte : notre Commune est plus solide lorsque nous travaillons unis. Au sein du conseil municipal, cette union n'est pas une façade.

Elle se construit chaque jour, dans le respect, l'écoute et la volonté de porter ensemble des décisions utiles pour Lampertsloch. Je suis fière de cette dynamique collective, qui permet d'agir avec clarté et cohérence.

Je veux également exprimer toute la confiance que nous accordons à nos agents communaux. Leur engagement quotidien, leur disponibilité et leur professionnalisme sont essentiels au bon fonctionnement de la Commune. Ils sont les premiers visages du service public, ceux qui assurent la continuité, l'accueil, l'entretien, la sécurité et la proximité. Nous savons pouvoir compter sur eux, et je tiens à les remercier chaleureusement pour leur travail, souvent discret mais toujours précieux.

Enfin, je souhaite rappeler un principe qui guide notre action : le respect strict de la parité. Pour nous, ce n'est pas uniquement une obligation administrative, mais une véritable force. La parité garantit une diversité de regards, une gouvernance équilibrée et une représentation juste de notre population. Elle renforce la qualité de nos décisions et l'exemplarité de notre commune. Je suis fière que Lampertsloch porte haut cette valeur, qui fait partie de notre identité collective.

En ce mois de juillet, je vous souhaite de profiter pleinement de notre village, de ses espaces, de ses animations et de ses moments de convivialité. Continuons à avancer ensemble, avec respect, confiance et solidarité.

Avec toute ma considération,

**Marie-Agnès MEYER**

1ère adjointe au Maire

# CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le 5 juin 2026. Les élus ont travaillé sur les sujets du quotidien qui concernent directement la vie de la commune : entretien des bâtiments, organisation des services, projets de travaux, finances ou encore soutien aux associations et aux activités locales.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions prises lors de cette séance.

## Travaux et aménagements

Le conseil municipal a validé la création d'un **nouvel emplacement pour les bacs de recyclage** rue de la Tuilerie. Les travaux, confiés à l'entreprise LH Services, représentent un montant de 13 200,95 €. Une subvention régionale sera sollicitée pour participer au financement du projet.

Concernant le patrimoine communal, les travaux de **restauration du mur de l'église** ont été attribués à l'entreprise LEON pour un montant de 28 208,78 €.

Des travaux de **réfection de l'escalier d'entrée du cabinet médical** ont été approuvés pour un montant de 7 541,64 €.

## Récompenses pour les jeunes

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une **enveloppe de 1 000 € destinée à récompenser les jeunes** de la Commune pour leur passage en classe de 6e ainsi que pour la réussite aux examens du brevet, du CAP et du baccalauréat.

## Services renforcés



Afin de répondre aux besoins de la commune, le **temps de travail de l'agent administratif** a été augmenté de 23 à 25 heures hebdomadaires.

Le **temps de travail de l'agent technique** sera également porté de 30 à 32 heures par semaine à compter du 1er septembre.

Par ailleurs, un **agent saisonnier** sera recruté du 20 juillet au 28 août, afin d'aider aux travaux d'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux et des espaces publics.

## Soutien à la vie scolaire



Une **subvention a été accordée** à l'Association des Œuvres Scolaires, qui participe au financement de nombreuses activités éducatives, culturelles et sportives au bénéfice des élèves.

### FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

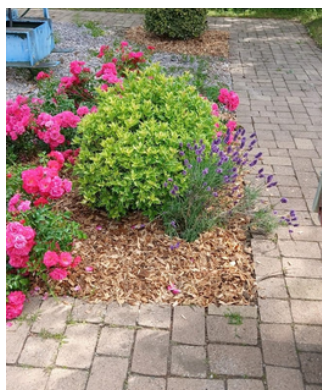
1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

|                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>Ni feu<br/>ni barbecue<br/>aux abords des forêts</p>                  |  <p>Pas de cigarette<br/>en forêt ni de mégot jeté<br/>par la fenêtre de la voiture</p>                      |  <p>Pas de travaux<br/>sources d'étincelles<br/>les jours de risque d'incendie</p> |
|  <p>Pas de combustible<br/>contre la maison<br/>bois, fuel, butane...</p> |  <p>Témoign d'un<br/>début d'incendie,<br/>je donne l'alerte<br/>en localisant le feu<br/>avec précision</p> |  <p>Je me<br/>confine dans<br/>ma maison<br/>elle est mon<br/>meilleur abri</p>    |

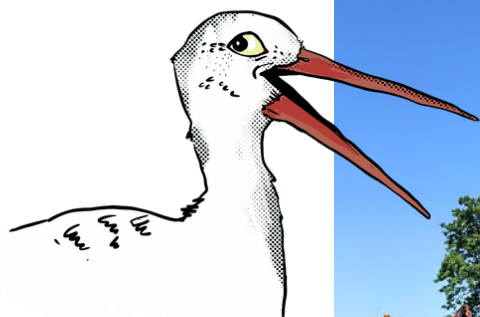
RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS  
Rendez-vous sur : [feux-foret.gouv.fr](https://feux-foret.gouv.fr)  
#FeuxDeForet

# TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

## Fleurissement



De nouveaux massifs ont été aménagés près de la pompe à pétrole et près de l'école.



### Bonne nouvelle

Fin mai, un mat pour un nid de cigognes a été installé près de l'ancien site Total.



## Nid de cigognes



## Peinture & remise en état



## RAPPELS AUX RIVERAINS

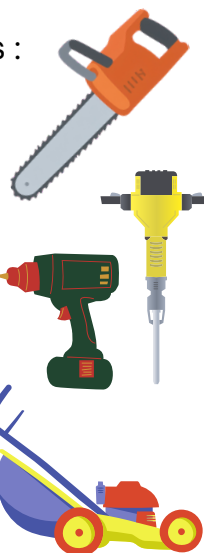
### Les travaux bruyants

sont autorisés aux horaires suivants :

**DU LUNDI** de 7h à 12h  
**AU VENDREDI** et de 13h à 20h

**SAMEDI** de 7h à 12h  
et de 13h à 19h

**DIMANCHE**  
**JOURS FÉRIÉS**



# ÉVÈNEMENTS

## Un 14 juillet placé sous le signe du partage et de la convivialité

Le 14 juillet a une nouvelle fois rassemblé de très nombreux habitants autour d'une fin de journée riche en émotions et en convivialité.

Les festivités ont débuté par la cérémonie officielle, au cours de laquelle M. le Maire a notamment salué la présence des nombreux Schnackebeck, des représentants et membres des associations, d'élus et des sapeurs-pompiers en les remerciant pour leur engagement.

La Commune a ensuite mis à l'honneur les jeunes diplômé.e.s (baccalauréat, brevet, CAP) ainsi que les futurs collégiennes et collégiens, avant de clôturer ce moment par la traditionnelle distribution du « 14 juillet Weck » aux enfants et personnes âgées.



### Place ensuite à la fête, Place du Tilleul !

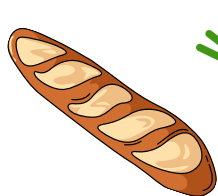
Après le vin d'honneur offert par la Commune, les associations, réunies autour du Comité des Fêtes, ont proposé une restauration variée qui a rencontré un franc succès. Les animations pour les enfants, le concert du groupe Octopulse, la retransmission sur écran géant de la demi-finale de la Coupe du monde France-Espagne et le traditionnel défilé aux lampions ont rythmé cette belle soirée.

Malgré le résultat sportif, la bonne humeur est restée au rendez-vous jusqu'au bout de la nuit !

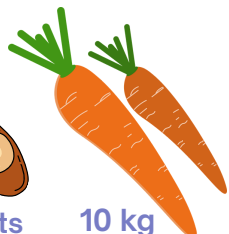
### QUELQUES CHIFFRES

**TARTES FLAMBÉES,  
GRILLADES,  
HOT-CARROTS**

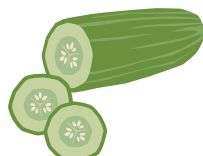
Au total,  
près de **500 portions**  
auront permis de ravir les  
palais les plus exigeants.



120 Hot-carrots



10 kg



16 concombres

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les associations, les partenaires et tous les participants qui ont contribué à faire de cette fête nationale un véritable moment de partage et de convivialité.

## Fête de la musique

Ce 21 juin encore nous a donné l'occasion, et une excuse, pour nous retrouver. La musique a ce pouvoir exceptionnel de nous lier, de nous rassembler, et de nous faire vibrer. Ça change les idées, ça met la bonne humeur, ça fait tout simplement la différence. Si ensuite on y rajoute de la bonne glace "Oscar" fabriquée à Wissembourg et quelques boissons bien fraîches, voilà la recette pour une soirée estivale conviviale en bonne compagnie dont on gardera le souvenir.



L'association Les Couleurs de la Vie remercie celles et ceux qui ont participé, avec leur présence, avec leur sourire, avec leurs instruments de musique, avec leur temps et leur aide afin que la soirée se passe au mieux pour tous. Sans l'implication de chacun de vous, la vie du village n'existerait pas. Merci à toutes et tous !

*Vive la musique ! Vive Lampertsloch !*

## Animation pour les enfants

Le 8 juillet, dans le cadre des animations de rue initiée par la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn, petits et grands ce sont retrouvés le temps d'une après-midi estivale à la salle des fêtes afin de pouvoir bénéficier de jeux gratuits pour séduire petits et grands : jeux en bois, loup-garou géant, initiation au cirque, jeux de dames et d'échecs géants, maquillage, activités sportives, animations diverses...

L'amicale des sapeurs-pompiers de Lobsann-Lampertsloch s'est chargée d'organiser la buvette et petite restauration afin d'agrémenter cette après-midi.



### Campagne de sensibilisation Médecins du Monde

Du **27 juillet au 13 septembre 2026**, des équipes mandatées par Médecins du Monde mèneront une campagne de sensibilisation auprès des habitants de la commune.

Les intervenants, salariés de la société Wesser, se présenteront au domicile des habitants entre 10h et 20h30 afin de les informer sur les actions de l'association et de proposer, à celles et ceux qui le souhaitent, un soutien par don régulier.

Aucune collecte d'argent en espèces ou par chèque ne sera effectuée, et aucun tract ne sera distribué. Les équipes seront clairement identifiables grâce à une veste et un badge au nom de Médecins du Monde. Cette campagne se déroulera dans le respect de la tranquillité des riverains et sous l'autorité des services compétents.



### L'INSTANT PILATES

Pour tous niveaux - Reprise en douceur

Séance collective  
1 heure

Les lundis soirs

Small groupe de 15 personnes maximum

Melissa HEMMERLE  
06.34.63.11.60  
melissa.sportsante@gmail.com

 Lampertsloch

# LAMPERTSLOCH S'ANIME

SAMEDI 08/08 DÈS 8H | PLACE DU TILLEUL

## MARCHÉ DU TERROIR DE LAMPERTSLOCH

*Avec nos Vendeurs locaux !*

Ferme METTLING | produits de la ferme, viande, farine, ...

Boulangerie Edelweiss - Jérémy Kremser

Buvette et restauration dès 11h

*L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lobsann-Lampertsloch vous propose :*



Apéritifs

Assortiment de grillades

# Fête du refuge

CLUB VOSGIEN

## SOULTZERKOPF

### ANIMATIONS à partir de 9h

Rallye Pédestre, Géocaching  
Marche Nordique, VTT,  
Escalade, Pétanque,  
Jeu de quilles, Jeux enfants,  
Animation musicale

**Buvette**  
**Restauration: Pizza Tarte flambée**

## MARCHÉ DU SAMEDI

### 12 SEPTEMBRE 2026

**SUR RÉSERVATION**

**SANGLIER à la broche 15€**

**SANS RÉSERVATION**

**GRILLADES/POULET**

CHAPITEAU ET TABLES COUVERTES EN CAS DE PLUIE

RÉSERVATION AVANT SAMEDI 5 SEPT : 06.37.64.87.94

⇒ Venez partager un moment convivial ! ♥

Groupe de Jeunes Lampertsloch

organise un

## JEU DE PISTE

dans la forêt de Lampertsloch

Dimanche 20 septembre

Départ à 10h  
depuis le Site Total - rue des Vignes

Ouvert à tous - Prévoir de bonnes chaussures de marche  
et les protections nécessaires en cas de soleil ou pluie  
Repas tiré du sac

Renseignements et inscriptions  
auprès de Lauriane au 06.29.45.34.79  
avant le mercredi 16 septembre



## Appel aux dons

Dans le cadre de son projet de création d'une bibliothèque communale, la municipalité via la commission Lien Social & intégration pour le bien-vivre ensemble lance un appel à la générosité de l'ensemble des habitants. Afin de constituer une collection d'ouvrage riche et variée, nous appelons aux dons de livres en bon état destinés à tous les publics : romans, bandes dessinées, albums jeunesse, documentaires, ouvrages historiques, livres pratiques, collections pour adolescents et adultes, livres de recettes, etc... Ce projet a pour ambition de créer un véritable lieu de partage, de découverte et de culture accessible à tous les habitants de la commune.

Grâce à vos dons, nous pourrons offrir aux lecteurs un large choix d'ouvrages et faire vivre ce nouvel espace dédié à la lecture et à l'échange.

Si vous possédez des livres que vous souhaitez transmettre, nous vous invitons à les déposer à la **mairie** aux dates suivantes :

**Les vendredis 21 et 28 août, 25 septembre et 02 octobre 2026 de 16h à 18h**

Chaque don, même modeste, contribuera à la réussite de ce projet collectif au service de tous.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs pour leur participation et leur engagement en faveur de la culture et du lien social dans notre commune.

## LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

## Conseil des Enfants et des Jeunes

La commune par le biais de la commission « Lien social & intégration pour le bien-vivre ensemble » met en place à partir de septembre 2026 un Conseil des Enfants et des Jeunes afin de permettre aux plus jeunes de participer activement à la vie locale et de faire entendre leurs idées.

Le Conseil des Enfants et des Jeunes est un espace d'échange, de réflexion et d'action où les enfants et les jeunes pourront proposer des projets, participer à des initiatives citoyennes et contribuer à améliorer le cadre de vie de la commune.

Encadrés par des élus et des adultes référents, ils découvriront également le fonctionnement de la vie démocratique et l'importance de l'engagement citoyen.

### Inscriptions

Directement à la mairie ou par mail : [adjoint1@lampertsloch.fr](mailto:adjoint1@lampertsloch.fr)

- Prénom et nom de l'enfant
- Date de naissance de l'enfant
- Prénom et nom d'un adulte responsable
- Adresse mail
- Numéro de téléphone

### Quels sont les objectifs du Conseil des Enfants et des Jeunes ?

- Donner la parole aux jeunes habitants de la commune
- Découvrir et apprendre les valeurs de citoyenneté et de participation à la vie locale ;
- Permettre aux jeunes de développer des projets concrets pour la commune ;
- Favoriser les échanges entre générations ;
- Sensibiliser les participants aux valeurs de respect, de solidarité et d'engagement.
- Ils s'engagent à participer à une réunion environ tous les 2-3 mois en fonction du moment de l'année et des projets en cours sur une période de 2 ans.

**Qui peut s'inscrire ?** Tous les jeunes âgés de 6 ans à 16 ans résidant dans la commune.

Une réunion d'information destinée aux enfants, aux jeunes et à leurs parents sera organisée **le 19 septembre 2026 à 16h00** à la mairie afin de présenter le fonctionnement du Conseil des Enfants et des Jeunes.

Nous comptons sur la motivation et les idées de nos jeunes habitants pour faire vivre ce nouveau projet citoyen.

**Les inscriptions sont à transmettre jusqu'au 5 septembre 2026 (inclus).**

# Les Sapeurs-Pompiers et leur Amicale

### Secourir, protéger, rassembler

Depuis plus de 70 ans, les sapeurs-pompiers et leur amicale participent activement à la sécurité et à la vie de Lampertsloch et de Lobsann.



L'histoire de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lampertsloch est intimement liée à celle moderne de notre village. Créée en 1952, quelques années après la constitution officielle du corps de sapeurs-pompiers en 1948, elle accompagne depuis plus de 70 ans les femmes et les hommes qui s'engagent au service de la population.



En 2019, les amicales de Lampertsloch et de Lobsann ont fusionné, dans la continuité du regroupement des deux corps de sapeurs-pompiers. Cette évolution a permis de réunir les bénévoles des deux villages autour d'une même association et d'un même objectif : servir, protéger et rassembler.

Aujourd'hui, la section des sapeurs-pompiers volontaires de Lobsann - Lampertsloch constitue un maillon essentiel de la chaîne des secours. Présents au cœur de nos villages, ses membres assurent un service d'urgence de proximité et sont les premiers à intervenir dans l'attente des renforts des centres d'incendie et de secours voisins. Cette réactivité est rendue possible grâce à l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires qui se rendent disponibles, de jour comme de nuit, pour protéger la population.

Afin de garantir un haut niveau de compétence, les sapeurs-pompiers suivent régulièrement des formations et participent à des manœuvres tout au long de l'année. Nombre d'entre eux s'investissent également au sein des équipes du centre d'incendie et de secours de Soultz-sous-Forêts en assurant des gardes opérationnelles, renforçant ainsi le dispositif de secours du secteur.

L'amicale accompagne cet engagement au quotidien. Elle soutient les sapeurs-pompiers, entretient l'esprit de camaraderie et fait le lien avec la population. À travers les manifestations qu'elle organise ou auxquelles elle participe, elle contribue à l'animation de la vie locale, favorise les rencontres entre habitants et soutient les entreprises et artisans locaux. Ces moments de convivialité permettent également de faire découvrir le volontariat et les valeurs de solidarité qui animent notre section.

Parce que l'engagement de chacun est essentiel, nous recherchons en permanence de nouveaux bénévoles. Que vous souhaitiez devenir sapeur-pompier volontaire ou soutenir nos actions en rejoignant l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lobsann - Lampertsloch, vous serez les bienvenus.



Nous remercions chaleureusement les communes de Lampertsloch et de Lobsann, les habitants, les associations partenaires, les entreprises locales ainsi que tous nos bénévoles pour leur confiance et leur soutien. Ensemble, nous faisons vivre des valeurs de solidarité, de proximité et de convivialité qui nous sont chères.

**Au plaisir de vous retrouver  
lors de nos prochaines manifestations !**

crédit photo : Amicale des Sapeurs-pompiers

### Nous contacter

Vie associative – Amicale  
Jérôme Eschmann, Président  
☎ 06 32 12 14 08



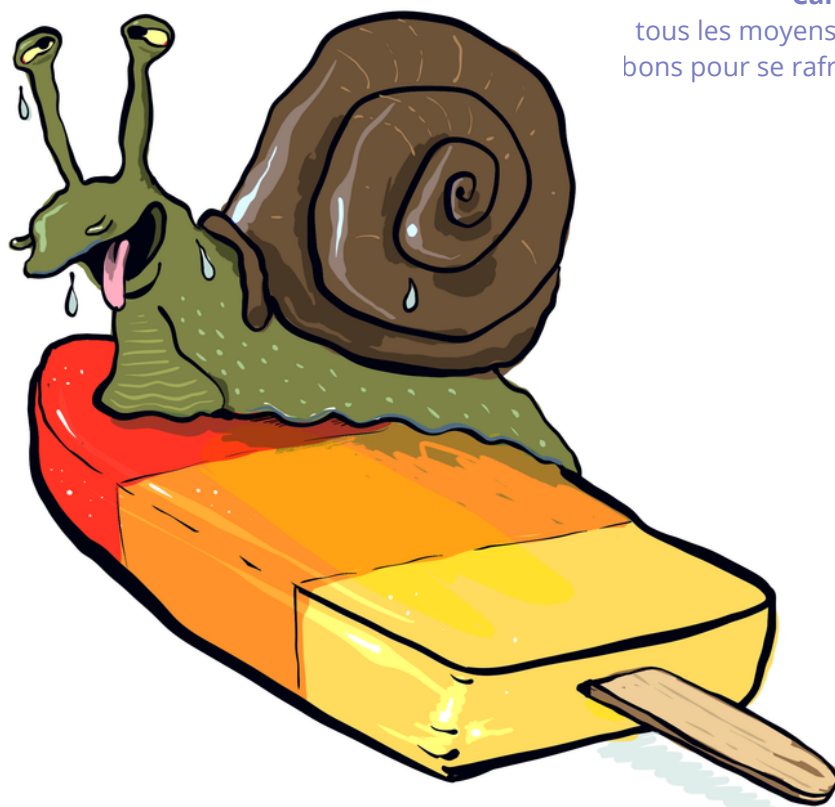
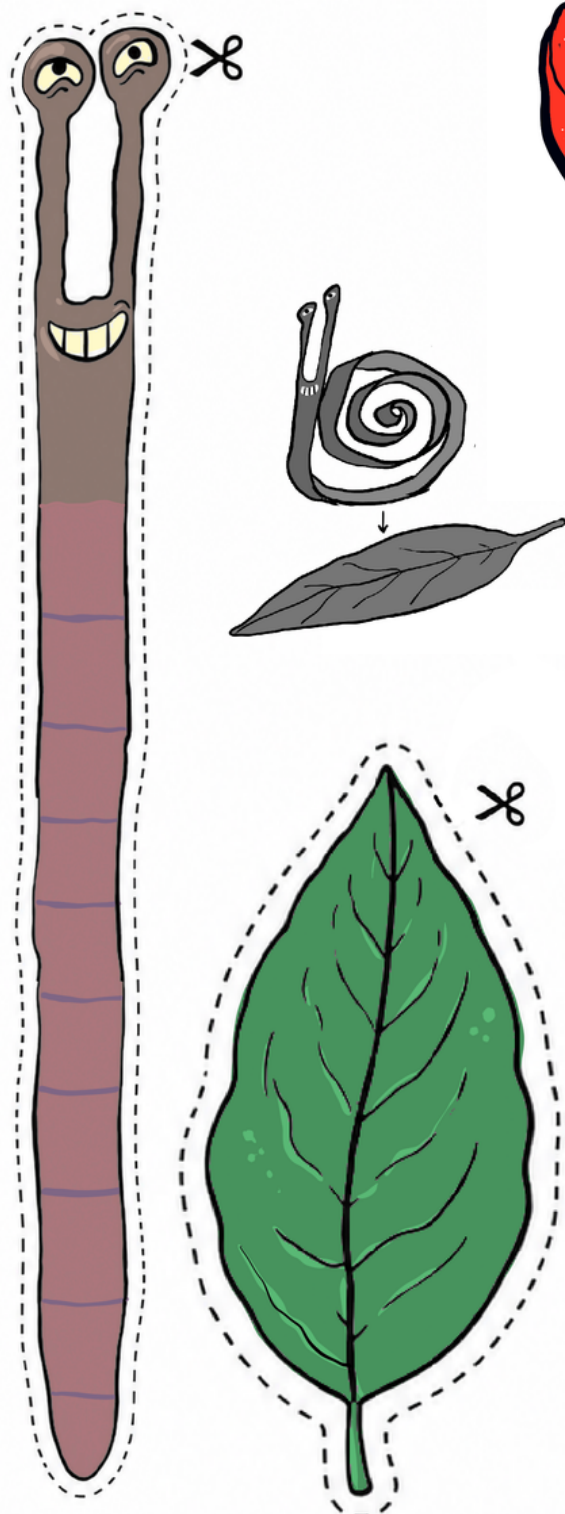
Partie opérationnelle – Section  
des sapeurs-pompiers volontaires  
Alain Belmostefaoui,  
Chef de section ☎ 06 52 37 21 12

Alles esch gued fer sich abzekiehle

### Travaux manuels

Consignes :

- Découper selon les pointillés
- Enrouler pour former la coquille
- Coller sur la feuille



Canicule

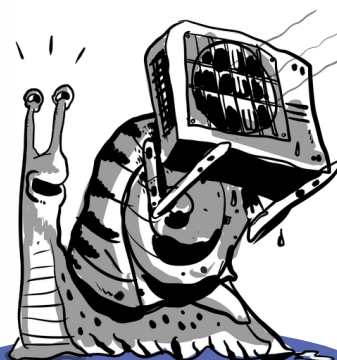
tous les moyens sont  
bons pour se rafraîchir

### Le saviez-vous?

Il est possible de s'inspirer des animaux pour se rafraîchir lorsqu'il fait très chaud :

- comme **le kangourou**, léchons-nous les avant-bras : l'évaporation de la salive aide à nous refroidir
- comme **le flamant rose**, restons sur une jambe pour limiter les échanges de chaleur avec le sol chaud (ou juste avoir l'air très concentré).
- comme **le crocodile**, gardons la bouche grande ouverte pour laisser partir la chaleur.
- comme **le buffle** ou **le cochon**, vautrons-nous dans la boue : c'est un excellent climatiseur naturel.
- comme **la cigogne**, nous pourrions nous faire caca sur les jambes... Si c'est techniquement très efficace, c'est très handicapant socialement.

Sinon... la clim,  
ça marche aussi !



# FORTES CHALEUR : LES BONS RÉFLEXES

## Se protéger soi et les autres

Les personnes les plus exposés aux risques sanitaire en cas de canicule :

- **les personnes âgées** : il est très important qu'elles se protègent au maximum de la chaleur en restant dans la maison ou dans des endroits climatisés, s'hydrater et bien manger.
- **les nourrissons et les jeunes enfants** à une déshydratation qui peut être grave.
- **les travailleurs** : décalez vos horaires de travail ou réalisez des activités en intérieur entre 12h et 16h, continuer de boire beaucoup d'eau.
- **Les sportifs** : pratiquez votre activité tôt le matin ou en soirée plutôt qu'en journée.



## Entretien des pelouses

En été, la pelouse pousse beaucoup moins vite à cause de la chaleur et du manque d'eau.

### CE QU'IL FAUT FAIRE :

- ✓ **Espacer les tontes** pour éviter de stresser un gazon déjà fragilisé par les conditions sèches.
- ✓ **Laisser l'herbe un peu plus haute** protège le sol, limite l'évaporation et favorise un meilleur enracinement.
- ✓ **Observer la pelouse** plutôt que suivre un calendrier fixe : tondre quand l'herbe devient trop haute, irrégulière ou après une reprise de croissance liée à la pluie.



### CE QU'IL FAUT EVITER :

- ✗ **Tondre trop court** car la chaleur accélère le dessèchement et peut jaunir la pelouse.
- ✗ **Tondre trop souvent** : laisser le temps à l'herbe de pousser pour mieux résister, notamment grâce à une meilleure photosynthèse et à une gestion plus efficace du stress hydrique.

### RÈGLES IMPORTANTES :

- ☁ **Adapter l'entretien à la météo** : plus fréquent après la pluie, plus espacé en période de chaleur sèche.



**Ne pas allumer de feu pour brûler les végétaux**

# NOS JOIES - NOS PEINES

## Anniversaires

Robert KLASSER né le 26/05 - 80 ans

Antoinette VANUCCI née SCHILLINGER le 29/05 - 90 ans

Claude MILLIERE né le 10/06 - 80 ans

Ernest JOST né le 15/06 - 84 ans

Gabrielle ROTH née THEIS le 20/06 - 80 ans

Roger EDIGHOFFER né le 22/06 - 81 ans

Alain FINCK né le 29/06 - 86 ans

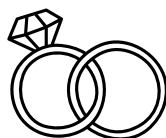
Martin ZACHER né le 30/06 - 82 ans

Danielle SCHELLMANNNS née FRIEH le 30/06 - 83 ans

Line CUNTZ née BAUER le 05/07 - 85 ans



## Anniversaires de mariage



Noces d'or - 50 ans de mariage :

Edith GRIEBEL et Jean-Jacques MOTZ - le 24 juillet

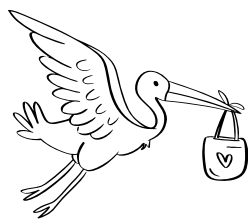
Noces d'or - 50 ans de mariage :

Arlette VON HATTEN et Henri HAESSIG - le 31 juillet



## Naissances

### Félicitations aux nouveaux parents



Léa COUFFE et Vincent CROCHET,  
parents d'**Agathe CROCHET**, née le 2 juin 2026

Gabrielle PILLIAT et Paul LOPES GOMES,  
parents de **Jean LOPES GOMES**, né le 4 juin 2026

Elodie WAGNER et Lucas FILIPE,  
parents de **Léa FILIPE**, née le 28 juin 2026

## Décès

Marlyse LANG née SIEDEL, décédée le 10 juin,  
à l'âge de 93 ans

Liliane AMRHEIN née LOEHR, décédée le 27 juin,  
à l'âge de 86 ans

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Mardis de 14h à 18h  
Mercredis de 9h à 12h  
Vendredis de 16h à 18h

## CONTACTER LA MAIRIE

Téléphone : 03.88.80.77.45  
Mail : [mairie@lampertsloch.fr](mailto:mairie@lampertsloch.fr)

## PERMANENCES DES ELUS

### Permanences du Maire, M. Pierre HERRMANN

- Les mardis de 17h à 18h
- Les vendredis de 17h à 18h30
- Sur rendez-vous

### Permanence des Adjointes

- Les vendredis de 17h à 18h30
- Sur rendez-vous

## PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS

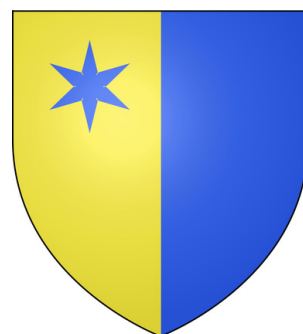
- Les mercredis de 13h à 15h
- Les samedis de 10h à 12h

### En cas de décès

merci de contacter le Maire  
qui se chargera de sonner le glas.

**07.88.37.32.39**

La sonnerie se fera après 17h



#### Protection des données personnelles et droit à l'image :

La Commune de Lampertsloch réalise régulièrement des photographies et recueille certaines informations concernant les habitants et les participants aux manifestations locales, afin d'illustrer le bulletin municipal, le site internet de la mairie et, le cas échéant, ses autres supports de communication (bulletins, affiches, réseaux sociaux, etc.). Ces traitements sont réalisés dans le respect de la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles et de droit à l'image. Chaque personne dispose à ce titre d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement des données la concernant, ainsi que d'un droit au retrait de son consentement pour l'utilisation de son image et de ses informations personnelles.

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos ou illustrations de nos supports de communication, ou si vous souhaitez demander le retrait ou la modification d'une photographie ou d'une information vous concernant (ou concernant votre enfant mineur), vous pouvez exercer vos droits à tout moment en contactant :

Par courriel : [mairie@lampertsloch.fr](mailto:mairie@lampertsloch.fr) ou par courrier :  
3 Rue de l'École, 67250 Lampertsloch

Votre demande sera examinée avec attention et une réponse vous sera apportée.

*Les événements survenus entre  
la finalisation du bulletin municipal et sa distribution  
seront publiés au prochain numéro.*

Directeur de la publication : Pierre Herrmann  
Commission communication : Sophie T., Simona, Sophie K. & Alexandre  
Illustrations : Remes

Pour suivre nos actualités en temps réel,  
n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet

**[www.lampertsloch.fr](http://www.lampertsloch.fr)**

Ou notre page Facebook 